



Chers amis,

Alors que la loi sur la fin de vie arrive en **seconde** lecture à l'Assemblée nationale, nous voici **rassemblés, dans toute la France, ensemble, au même moment**, devant les préfectures des nouvelles grandes Régions qui coordonnent les autorités sanitaires. A quelques semaines des élections, c'est d'ailleurs la **toute première fois** qu'une mobilisation citoyenne se déploie dans ces capitales régionales. Nous venons mettre le gouvernement devant ses **responsabilités**. Nous dénonçons une loi ambiguë, inutile et dangereuse et nous demandons un véritable développement des soins palliatifs.

Vous le savez, notre mouvement unitaire *Soulager mais pas tuer* est né fin 2014, dès l'annonce par le président de la République de la proposition de loi sur la fin de vie. Quel est le **sens** de cette mobilisation unitaire d'aujourd'hui ?

Nous sommes toujours unis pour préserver **le bien-être, la confiance et la relation** autour des personnes les plus fragiles – malades, dépendantes ou âgées – aux stades ultimes de leur vie. Cela passe par le **maintien de l'interdit de tuer**, ce précieux **repère** pour vivre ensemble. Il est particulièrement indispensable à la **confiance entre soignants et soignés**, fondement de notre culture médicale.

Or, sans le dire explicitement, la proposition de loi fin de vie risque de nous faire **glisser** vers certaines formes d'euthanasie ou de suicide assisté, sous la pression d'une culture de rejet des plus vulnérables.

Nous l'avons expliqué dès le début, cette **« sédation profonde et continue jusqu'au décès »** devient en effet une **euthanasie déguisée** si l'intention n'est plus de **soulager** mais de **tuer**. C'est encore plus évident quand la sédation est assortie d'un **arrêt d'alimentation et d'hydratation** qui aurait ce même but d'accélérer, voire de **provoquer** la mort. Anesthésier un patient pendant 4 ou **5 jours**, sans **aucune** hydratation, provoque le même résultat qu'une injection létale : la mort. Les promoteurs de l'euthanasie ne s'y trompent pas : ils utilisent **déjà** ce projet de loi fin de vie pour exiger une euthanasie plus expéditive ; ils se préparent **déjà** à exploiter des cas médiatisés difficiles pour y parvenir.

On nous avait pourtant **promis** que ce texte de loi qui revient devant les députés pour une seconde lecture serait **amélioré**. Mais son passage au Sénat a donné un étrange résultat : alors qu'en commission puis en séance publique, les sénateurs avaient enlevé les ambiguïtés que nous dénoncions, le gouvernement a obtenu, au cours du **vote final**, qu'ils **rejettent globalement** ce

texte amélioré ! Même l'expression « **ne pas prolonger inutilement la vie** », que Marisol Touraine avait reconnue inacceptable, a été maintenue par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale mercredi dernier. Les rapporteurs de cette Commission, Alain Claeys et Jean Leonetti, ont clairement comme stratégie d'écarter toute modification du texte. Celui-ci semble **bétonné**, comme pour en finir **au plus vite**.

Notre analyse n'a donc pas changé : cette **loi sur la fin de vie** qu'on veut imposer au système de santé français est **inutile et dangereuse**. Elle joue avec le feu, en laissant croire qu'une **bonne mort** serait de finir sa vie **complètement endormi**, comme s'il fallait **ne pas se voir mourir ! Etre anesthésié**, c'est en fait être **privé de relations** et d'échanges avec les proches, voire sans **hydratation** ni alimentation. En réalité, anesthésier systématiquement à la demande, c'est une solution de **facilité**, celle qui peut tenter des équipes médicales **surmenées** ou des proches **épuisés**. Pour glisser d'un **droit** à la sédation terminale à la **culture de l'anesthésie générale**, puis de l'euthanasie **explicite**, il n'y a qu'une série de petits pas. Petits pas qui risquent d'être vite franchis sous la **pression culturelle** des bien-portants, qui trouvent le temps trop long, ou des **contraintes économiques**, qui poussent à libérer des lits.

Soulager, **oui**, mais **sans** tuer : telle est la ligne de crête où doivent se tenir des soins palliatifs **dignes**. La **sédation** – les spécialistes de soins palliatifs le disent – est une pratique **exceptionnelle**, à utiliser en **dernier** recours, tout en évitant, dans la mesure du possible, de la rendre **irréversible**. Simplement parce que, quoiqu'on en dise, la personne sédaturée n'a **plus de liberté** d'expression et de relation.

Nous le savons bien, la nouvelle loi n'utilise **pas** les mots « euthanasie » ou « suicide assisté ». Mais quel intérêt d'éviter ces **mots**, si c'est pour les mettre en œuvre dans la **pratique** ? **Sans** le dire, et en **escamotant** au passage le droit des soignants à l'objection de conscience, puisqu'on pourrait les contraindre à **donner la mort** ? Et pourquoi se référer aux soins palliatifs, si c'est pour les mélanger à des pratiques d'euthanasie **masquée** ? En Belgique ou aux Pays-Bas, nous savons ce que cela donne : les soins palliatifs y sont **dénaturés** ; l'euthanasie **déclarée** voisine avec la **sédation euthanasique**, au détriment des efforts pour lutter contre la douleur. Car le plus expéditif et le moins coûteux prime vite sur l'exigence d'un véritable accompagnement.

Et c'est là, chers amis, que notre mobilisation régionale d'aujourd'hui prend tout son **sens** et toute son **originalité**. Alors qu'il a été mainte fois annoncé comme **imminent** par le gouvernement, le **plan pluriannuel de développement des soins palliatifs** promis par le président de la République en juillet 2012 est resté à l'état de promesse. Sans cesse **répétée**. Sans cesse **reportée**. A **chaque étape** des rapports et des débats sur la fin de vie, cette promesse a été **exhumée** pour nous faire « avaler » cette proposition de loi.

Rappelons-le : après les trois plans de développement qui se sont succédés depuis 2002 jusqu'en 2012, avec des résultats très significatifs, les soins palliatifs sont **en panne, au point mort**, depuis 2012 ! Plus de trois ans déjà ! C'est un véritable **scandale sanitaire, social et humanitaire**.

WWW.SOULAGERMAISPASTUER.ORG



Selon nos dernières informations, nous allons encore avoir droit dans les jours à venir à de nouvelles annonces, aussi symboliques que tonitruantes, mais sans les **moyens** indispensables. Nous estimons **à 500 millions d'euros** sur 5 ans, le **budget** nécessaire pour permettre simplement une **bonne application** de la loi. Car la loi **votée en 1999** prévoit pour toute personne qui en a besoin un droit d'accès aux soins palliatifs de qualité.

Au contraire, le sentiment du **mal mourir** est alimenté par les expériences douloureuses des Français, à commencer par les disparités entre les Régions dans l'accès aux soins palliatifs. Voilà pourquoi nous avons demandé à être reçus par le préfet, qui coordonne les autorités sanitaires dans **notre** Région. L'alibi, pour la loi fin de vie, d'une promesse de développer les soins palliatifs ne **peut plus tenir**. Il faut passer des **paroles** aux **actes**. Car maintenir les soins palliatifs au **point mort**, c'est faire la **promotion** de l'euthanasie.

Au total, les soins palliatifs que nous défendons ensemble aujourd'hui sont **doublement** menacés. Ils sont **en panne**. Et ils risquent d'être **contaminés** par des pratiques d'euthanasie masquée.

Je laisserai le dernier mot à notre parrain, **Philippe Pozzo di Borgo**, dont l'histoire personnelle est à l'origine du Film Intouchables. Il s'associe une nouvelle fois à notre journée de mobilisation. De l'hôpital où il est actuellement soigné, il vient de nous livrer un message vidéo qui synthétise notre alerte : (je le cite) « Les **soins palliatifs** sont porteurs du **respect de la dignité humaine**. Il ne faudrait pas que la « **sédation profonde et continue jusqu'au décès** » contenue dans la loi fin de vie ne vienne contredire cette aspiration. Restons **vigilants** pour **protéger** les plus fragiles ! »

Merci de votre présence !

Merci de votre soutien !